

# Les Ecoles de Sous-Officiers amènent-elles le Chômage?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **4 (1928-1929)**

Heft 16

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-710875>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Les Ecoles de Sous-Officiers amènent-elles le Chômage?

(Extrait du «Sous-Officier», organe de la Section de Genève.)

De tout temps on a étudié les crises de chômage, leurs causes et leurs conséquences; les économistes ont trouvé dans ce domaine la matière nécessaire pour construire de belles phrases et élaborer des théories certes très ingénieuses, mais n'apportant jamais le moyen de remédier efficacement à cet état de choses.

En Suisse actuellement et bien qu'on ne veuille pas encore l'admettre puisque les affaires reprennent, dit-on, le chômage sévit et il serait peut-être bon d'examiner une fois pourquoy il sévit dans une classe qui intéresse tout spécialement l'armée, je veux parler de la jeune classe, celle qui vient d'effectuer l'école de recrues et qui s'apprête à prendre ses grades.

Dans les milieux où l'on s'occupe de la défense de notre armée — quel paradoxe les événements m'amènent à formuler — il ne se passe pas de jour sans qu'un conférencier clame que le sous-officier est le pivot ouvrier de notre armée, que son activité est d'une importance capitale, il ne se passe pas d'instant sans qu'une revue militaire publie des articles signés par de hauts chefs qui ne craignent pas d'avouer quelle aide désintéressée et fidèle ils trouvent dans le sous-officier; bravo, rien n'est plus vrai, j'ai dit aide fidèle et désintéressée, oui désintéressée encore plus que fidèle, car ces jeunes gens en quittant leur foyer pour accomplir leur devoir et répondre à l'appel de ceux qui les ont choisis pour devenir à leur tour des chefs, ces jeunes gens ont pour la plupart perdu leur travail par le fait de leur départ.

Oui, il est nécessaire de mettre enfin le doigt dans la plaie et d'en mesurer toute la profondeur; la situation devient de plus en plus tendue, le recrutement des cadres dans notre armée est actuellement pour ses dirigeants un problème, et non des moindres, l'affairisme odieux de certains industriels qui en politique ne sont que de vulgaires démagogues sans scrupule, tient de près les tendances inavouables de ceux qui sous prétexte de pacifisme veulent la chute de l'armée et n'emploient pour atteindre leur but que des moyens dont tout patriote reprouve la lâcheté sophistique.

Notre armée compte actuellement environ 35 000 sous-officiers, chaque année les diverses écoles en forment 5000, il serait curieux d'obtenir par une statistique précise le chiffre exact des hommes qui répondent à leur ordre de marche sans faire une demande de dispense à la base de laquelle le renvoi pur et simple par l'employeur est notifié en toutes lettres. On serait certes étonné du résultat obtenu et on se rendrait beaucoup mieux compte des progrès réalisés par le danger qui nous menace. Il serait fou de ne pas se rendre à l'évidence et prétendre que cet état de choses a toujours existé et que les moyens d'action pour enrayer sa marche sont nuls, il est grand temps, au contraire, de donner à l'armée le moyen de protéger ses cadres, car un jour viendra où il sera impossible au jeune soldat de servir simultanément son idéal patriotique et les réalités matérielles de la vie économique.

La loi sur l'organisation militaire prévoit que tout homme est tenu d'accepter un grade, un soldat peut être par conséquent obligé sous peine de condamnation à devenir sous-officier, qu'il le veuille ou non, mais rien ne le garantit contre les risques de perdre sa situation civile; l'anomalie est frappante et n'y aurait-il pas lieu d'ajouter à cette loi sur l'organisation militaire le droit de recours contre les employeurs soucieux avant tout d'assurer leur bien-être aux dépens de la défense des intérêts de leur pays? Quinconque n'accomplit pas ses devoirs militaires viole cette œuvre splendide de notre démocratie qu'est la constitution; va-t-on laisser plus longtemps des profiteurs de bas étage enseigner à nos jeunes gens la manière de la mépriser? Non, les sacrifices qu'a consentis la Confédération pour le bien de l'armée, le travail intensif qu'ont fourni ses chefs depuis la votation du 3 novembre 1907 pour la transformation et l'amélioration d'un régime qui ne donnait plus satisfaction, portent à l'heure actuelle des fruits qu'on ne saurait laisser pourrir aux yeux de ceux qui inconsciemment peut-être, il y a des inconscients partout, privent l'armée de forces jeunes et nouvelles.

Le sous-officier est à la troupe ce que la plume est à l'écrivain; donnons-nous donc le pouvoir de punir quinconque nuit volontairement à la formation des cadres de nos unités militaires.

De tout temps l'histoire de l'armée s'est confondue avec celle de la nation, et loin de la considérer comme achevée, préparons-nous au contraire à en suivre l'évolution qui est la seule preuve de notre force et de notre vitalité.

Genève le 16 mars 1929.

Notz.

## Der chem. Krieg und unsere Einstellung.

In Presse und Vorträgen wird über den zukünftigen chemischen Krieg diskutiert und je nach dem staatspolitischen Bekenntnis dazu Stellung genommen. Gift und Gas, Zerstörung der Kultur! Es ist ebenso unrichtig, die Bedeutung des chemischen Krieges zu unterschätzen, wie ihm gegenüber absolute Wehrlosigkeit anzunehmen. Es ist ein drohendes Gespenst und seine Auswirkung kennt heute niemand. Das legt aber jedem Volke — auch einem kleinen und neutralen — die Pflicht auf, die Frage mit aller Sorgfalt zu prüfen und sich ihr gegenüber so gut als möglich zu orientieren.

Wie oft und wie berechtigt verlautet der Wunsch, es möchte der schreckliche Weltkrieg der letzte gewesen sein, und die Hoffnung, es möchte eine allgemeine Abrüstung den Menschen Frieden und Wohlfahrt gewährleisten, ist sicher eine weit und tief reichende. Allein wie mutet dieser Sehnsucht gegenüber die Tatsache an, dass man bisher nicht einmal unter allen Nationen die unbedingte Achtung und den allseitigen Ausschluss des chemischen Krieges erwirken konnte. Wahrhaftig, das wäre ein erster, grosser Schritt zum Ziele: die Waffen nieder! So lange er nicht frei und offen getan wird, bleiben Zweifel an den wahren Abrüstungswillen leider allzu begründet.

Wenn nun dormalen noch die grosse Gefahr besteht, dass in kriegerischer Verwicklung auch der Gas- und Giftkampf einsetzte, so ruft dies der Aufgabe, Schutzmassnahmen gegen ihn vorzubereiten. Dabei ist nicht nur an die Sicherung des eigenen Heeres zu denken, sondern vor allem an den Schutz der Zivilbevölkerung, weil jener schreckliche Krieg ihren Heimstätten und Wohnorten gleiches Verderben ankündigt, wie den kämpfen-